



LES STALLES



Les stalles de 1522-1523.
Côté nord



Jouée du côté sud. Un menuisier



Jouée du côté sud. Tête d'ecclésiastique

Les stalles

Élément important du décor de la collégiale, les stalles ont été réalisées, à en croire le témoignage de plusieurs inscriptions, vers 1523-1524, c'est-à-dire à la veille de la Réforme (1528), en un temps d'intense activité de construction dans la collégiale elle-même et dans l'ensemble de la ville. Les stalles sont en effet sensiblement contemporaines de la voûte du chœur (achevée en 1517) et des tapisseries aux scènes de la vie de saint Vincent (conservées aujourd'hui au Musée d'histoire). L'ouvrage a été dirigé par Niklaus Manuel, célèbre à la fois comme homme politique et comme artiste aux talents multiples (il est également le peintre des décors floraux de la voûte du chœur), associé pour l'occasion au maître Jacob Ruess, de Schaffhouse, et à son compagnon Heini Seewagen, auxquels il avait confié le travail fin de menuiserie et de sculpture du chêne.

Les dossiers sont ornés de figures en demi-bustes d'apôtres (au nord) et de prophètes (au sud). Les jouées représentent des scènes bibliques, tandis que les figures ornant les sièges sont des évocations amusantes et ironiques de la vie quotidienne de diverses professions.

Les stalles constituent, par leur style, une exception du plus grand intérêt. De tous les éléments de décor et d'architecture de la collégiale, elles seules en effet ont été exécutées dans le style, alors en vogue, de la Renaissance lombarde, et ornées de grotesques. Il semble donc que Manuel et Ruess, dont on sait qu'ils prirent part à une campagne en Italie du Nord, aient profité de cette expédition pour se livrer à des observations artistiques. Les pilastres et les voûtes en trompe-l'œil encadrant les figures des dossiers sont des citations de formes réalisées peu auparavant par Bramante dans des églises milanaises, notamment Santa Maria presso San Satiro. Il a également été possible de reconnaître des modèles dans la gravure de l'époque.

Cette particularité des stalles est encore plus frappante lorsqu'on se souvient que même les parties plus récentes de l'architecture de la collégiale ont été conçues dans un style gothique tardif déjà démodé. Mais la position exceptionnelle qu'occupent les stalles souligne aussi leur importance, qui ne se limite pas à des considérations artistiques. En 1484 en effet, la République de Berne avait repris de l'ordre des Chevaliers teutoniques les droits sur l'église et institué à la tête de l'administration ecclésiastique un collège de chanoines : avec les stalles, cette communauté, qui au début du XV^e siècle déjà avait permis de donner à l'église le statut de collégiale, avait désormais un centre symbolique.

Texte : Christoph Schläppi, Berne ; illustrations : Machs na, Ein Führer zum Berner Münster, Christoph Schläppi, Bernard Schlup, Bern, 1993

Pour tous renseignements : paroisse générale de Berne / paroisse de la collégiale / Fondation de la collégiale
Stand d'information dans la chapelle des Tanneurs : tél. 031 312 04 62